

Notre référence : BOSY/RODJ

Riaz, le 14 juin 2023

Remboursement du solde Cashless – Carte étudiant

Chers Parents,

La fin d'année approche à grand pas et pour les élèves de 11^H cela signifie qu'ils s'appêtent à quitter les portes de notre école.

Par conséquent, les élèves qui possèdent de l'argent sur leur carte étudiant peuvent, **dès à présent et ce jusqu'au vendredi 7 juillet 2023 à midi**, passer au secrétariat avec leur carte afin de récupérer le montant restant.

Lorsque l'argent sera retiré de la carte, celle-ci sera par la suite bloquée. Pour les quelques semaines restantes, les élèves pourront payer leur repas en espèces.

Pour les parents qui désirent recevoir le versement sur un compte, nous vous laissons le soin d'adresser un e-mail au secrétariat avec toutes les coordonnées bancaires.

En vous remerciant par avance pour votre compréhension et votre collaboration, je vous adresse, Chers Parents, mes plus cordiales salutations.

L'administrateur général



Yves Bosson

Le directeur



José Joaquín Rodríguez